

Adresse de la société populaire de Givors (Rhône), qui annonce le don patriotique de plus de 10.000 livres et de nombreuses armes ainsi que l'engagement de 350 défenseurs de la patrie aux frontières, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Givors (Rhône), qui annonce le don patriotique de plus de 10.000 livres et de nombreuses armes ainsi que l'engagement de 350 défenseurs de la patrie aux frontières, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 65-66;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31751_t1_0065_0000_8

Fichier pdf généré le 15/05/2023



envoyées par elle à l'administration du dépar-

tement de la Marne.

3°. Quatre étendards du 5° régiment d'hussards en dépôt à Châlons portant les emblèmes odieux de la royauté et de la féodalité que le ci-devant commandant de ce corps avoit laissé ignorer au Conseil d'administration.

4°. Quatorze lettres de prêtrise envoyées à l'administration par les cens dénommés ci-après:

District de Châlons

1° J.-L. Vauthier, curé de Bouy.

- 2º Joachim Titrand, vicaire de St-Alpin, de Châlons.
- 3° Jac. Louis Bertrand Le Blanc, curé de St-Etienne, de Châlons.
- 4º Louis Et. Tierce, vicaire à Châlons, marié.

District de Vitry-sur-Marne

- 5° Garmet, curé de Vavrai-le-Petit.
- 6° Henry Ch. Alexandre, ex-Bernardin.
- 7° J. Fr. Bautenet, ex-Bernardin.
- 8° Cl. Hugueny, curé à St-Ouen.
- 9° J. Christophe Lebonhomme, curé de Songy.
- 10° Alex. Bonaventure Desprez, curé de Sermaize.
- 11° J. B. Pierre, curé à Sommesous.
- 12° Nicolas Joly, curé de St Utin.
- 13° Fr. Roulet, curé de Pargny.
- 14° J. B. Lorcet, ex-Bernardin, marié à Sermaize.

24

Le citoyen Lucadou fait passer à la Convention les témoignages que donne l'équipage du vaisseau le Patriote, de son amour pour la République, et de son attachement inviolable à la Montagne.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Le cⁿ Lucadou au présid. de la Conv.; 19 pluv. II] (2)

«Citoyen président,

Je te remets ci-joint les sentiments dont l'équipage du *Patriote* est animé. La lecture que je leur ai faite du gouvernement révolutionnaire a subgéré (sic) l'adresse que je te fais passer. Organe de la loi, je me fais un devoir de soumettre à la Convention l'expression sincère de leur amour pour la République et de leur attachement inviolable à la Montagne. S. et F.»

J. J. LUCADOU.

[Adresse de l'équipage du «Patriote»]

«Les citoyens embarqués à bord du vaisseau de la République Le Patriote prêt à mettre à la voile, s'estiment heureux d'aller se mesurer avec les ennemis du dehors, tandis que les Législateurs dont la conduite audacieusement républicaine a étonné l'Europe attentive, continueront de donner des lois qui affermissant la Constitution, apprennent (sic) à l'homme ce qu'il est et lui ordonnent de se respecter lui-même.

(1) P.V., XXXI, 291. Bin, 28 pluv.

(2) C 292, pl. 942, p. 5, 6.

La cabale aux doigts d'argent et l'intrigue à la langue dorée voudront en vain désorganiser un gouvernement où le citoyen réuni est souverain, où le vice est en horreur, où la vertu est commune à toute le monde, où le glaive de la loi toujours suspendu, ne s'appesantit que sur le crime.

Le matelot et l'officier, tous jaloux d'être zélés partisans du gouvernement révolutionnaire décrété par la Convention, réitèrent le serment sacré de défendre la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République, et de plutôt mourir à leur poste que de l'abandonner. Vive la Montagne ».

> Ohé Baréreo, Letorzeco, Guichard, J.J. Lucadou, Fichet, Le Guen, Guil. Leroux [et 103 autres signatures]

25

La société populaire de la commune de Givors, département de Rhône, écrit à la Convention, que, quoique sa population soit de plus de 2 800 ames, elle n'a eu ni émigrés ni prêtres réfractaires; que son don patriotique a été de plus de 10,000 liv., et qu'elle a fourni à la République 33 fusils de munition, 35 sabres, 30 baudriers, 36 habits, 31 paires de guêtres, 12 paires de souliers, 33 paires de bas, 125 chemises. Elle compte sur la frontière plus de 350 défenseurs de la patrie.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Givors, 5 pluv. II] (2)

« Représentants du peuple souverain,

La société populaire de la commune de Givors se sert de notre organe, pour vous témoigner combien elle applaudit aux mesures révolutionnaires que vous déployez pour anéantir les traîtres et assurer par là le triomphe de la liberté et de la République. Au nom de notre société et de notre commune entière dont les principes sont à la hauteur, ce qui le prouve c'est que quoique sa population soit de plus de 2800 âmes, elle n'a eu ni émigrés, ni prêtres réfractaires; que son don patriotique a été de plus de 10.000 l. et qu'elle a fourni à la République 33 fusils de munition, 35 sabres, 30 baudriers, 36 habits d'uniformes, 31 paires de guêtres, 12 paires de souliers, 33 paires de bas, 125 chemises, et 3 sacs; elle compte sur les frontières plus de 350 défenseurs de la patrie. Enfin dès qu'elle a appris qu'après le siège de la rebelle Lion (sic), il régnoit dans Commune affranchie une disette de comestibles, elle envoya aux patriotes 200 mesures de pommes de terre, sacrifice qu'elle a fait avec plaisir, quoiqu'elle ne soit pas dans le sein de l'abondance, puisque son sol ne peut nourrir qu'un huitième de ses habitants, nous vous invitons, Législateurs, nous vous pressons de rester à votre poste et de ne le point quitter que vous n'ayez solidement affermi le règne de l'égalité.

⁽¹⁾ P.V., XXXI, 291. B¹ⁿ, 28 pluv. (suppl^t); J. Fr., nº 510.

⁽²⁾ C 291, pl. 926, p. 42.

Intrépides défenseurs des droits du peuple, c'est sur vous seuls qu'est fondé l'espérance de tous nos bons sans-culottes aussi au cri de Vive la République qui nous est familier, mêlonsnous toujours avec transport celui de Vive la Convention! Vive la Montagne et les braves Montagnards. »

> DESCOURS (secrét.). PRIAL (présid.), VINQUERIER neveu (secrét.).

26

Les administrateurs du district d'Ambert félicitent la Convention sur ses travaux, et l'invitent à ne laisser le gouvernail de la République, que lorsqu'elle sera sauvée.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Ambert, s.d.] (2)

« Citoyens représentants,

La philosophie et la raison ont tué le fanatisme et les riches hochets de ce monstre odieux s'acheminent à la trésorerie nationale.

Déjà les ministres, qui trop longtemps abusèrent de la crédulité d'un peuple bon et ignorant, ont abdiqué des fonctions aussi ridicules qu'humiliantes pour l'espèce humaine. Des sans-culottes remplaçent ces imposteurs; les chaires dites de vérité, qui servaient naguères à propager l'erreur et le mensonge, sont devenues de vraies chaires de vérité et les églises, les temples de la raison. C'est là où nos braves habitants des campagnes viennent puiser des leçons de sagesse. C'est là où ils apprennent les principes du vrai républicanisme et certes ils conviennent que cela vaut bien une messe. Enfin le fanatisme est anéanti dans le district d'Ambert. La chute de cet hydre de cent têtes produit à la République 1107 marcs 3 onces d'argent et a fait renaître le calme dans nos campagnes. Sans ciboire, sans calices, le cultivateur y adore l'auteur de la nature, et sans truchement, il lui adresse l'expression de sa reconnoissance.

Les gens suspects subissent dans des maisons d'arrêt la peine due à leurs crimes. Le char révolutionnaire est lancé, et rien ne l'arrêtera dans sa marche.

C'est à vous braves Montagnards, c'est à votre énergie, c'est aux mesures révolutionnaires que vous avez prises que nous devons tous ces succès. Marchez toujours du même pas et fermes à votre poste, montrez à tous les tyrans coalisés que tous leurs efforts, leurs projets liberticides et toutes les trahisons, ne sauraient effrayer un peuple qui veut sincèrement la liberté; ils viennent d'en recevoir de grandes leçons; qu'ils tremblent les scélérats.

La défaite des fédéralistes lyonnais et des traitres toulonnais doit leur apprendre que toutes les fois qu'un peuple libre se lève, les satellites des tyrans sont bientôt anéantis.

Fondateurs de la République, vous qui par votre courage l'avez sauvée, vous qui devez bri-

(2) C 291, pl. 934, p. 7.

ser les fers de l'Europe entière, vous qui avez si salutairement vengé la représentation nationale en livrant au glaive des lois les traîtres qui siégeaient au milieu de vous, soyez toujours les mêmes; malgré nos succès multipliés, ne vous endormez pas et ne quittez le gouvernail du vaisseau politique qu'après l'avoir ancré au

MELUSON, CISTERNES, PERRET, VIMAL LAJARRIGE, ROCHE, PALLAT, R. MODOU (agent nat.). MOZAC. Gouttebessin [et une signature illisible].

27

L'agent national du district de Vierzon annonce qu'il envoye à la Convention 150 marcs 3 onces d'argent, provenant des églises du district: il apprend que les biens des émigrés se vendent avec une grande rapidité, et que le salpêtre et autres approvisionnemens de guerre se fabriquent avec la même célérité.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Vierzon, 23 pluv, H] (2)

« Représentants,

150 marcs 3 onces d'argent que recèlaient encore quelques communes du district de Vierzon, sont en route pour Paris. La défanatisation est complète. Partout la philosophie a fait triompher la Raison. On ne connaît plus d'églises, de messes, de reliques de saints.

La confiance est au plus haut degré, les biens qu'a donnés à l'Etat, le crime liberticide de l'émigration se vendent avec rapidité et toujours beaucoup au dessus du prix approximatif.

L'esprit public est excellent. Le salpêtre, les boulets, les habits et autres équipements nécessaires aux armées de terre et de mer sont ou fabriqués ou requis, avec la célérité qui convient seulement à des Républicains. S. et F. »

DULIN.

28

La société populaire et montagnarde de Besançon applaudit aux sentimens des représentans du peuple, qui ne veulent d'autre paix que la destruction des tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Besançon, 18 pluv. II] (4)

« Citoyens Représentants,

Voilà donc des fiers despotes, qui du haut de leurs trônes ébranlés, vouloient étouffer notre liberté dans sa naissance et nous dicter des lois comme à leurs esclaves. Les voilà, disons-nous, forcés, par notre courage, notre énergie et nos

⁽¹⁾ P.V., XXXI, 291. Bⁱⁿ, 28 pluv. (supplⁱ); Mon., XIX, 498; J. Fr., nº 510; J. Sablier, nº 1143.

⁽¹⁾ P.V., XXXI, 292. $B^{(n)}$, 28 pluv. (suppl¹); J.

⁽¹⁾ F.V., XXXI, 292. B, 28 pluv. (suppl'), V. Lois, n° 506; J. Matin, n° 553.
(2) C 291, pl. 926, p. 41.
(3) P.V., XXXI, 292. B^m, 28 pluv. (suppl'); J. Fr., n° 510.
(4) C 292, pl. 942, p. 4.